



LE MOT DU PRÉSIDENT



ACCONS
ALBON-D'ARDÈCHE
ARCENS
BEAUVÈNE
BELSENTES
BORÉE
CHANÉAC
DORNAS
GLUIRAS
ISSAMOULENC
JAUNAC
LACHAPPELLE-SOUS-CHANÉAC
LA ROCHETTE
LACHAMP-RAPHAËL
LE CHAMBON
LE CHEYLARD
MARCOLS-LES-EAUX
MARIAC
MÉZILHAC
ST-ANDÉOL-DE-FOURCHADES
ST-BARTHÉLÉMY-LE-MEIL
ST-CHRISTOL
ST-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD
ST-ÉTIENNE-DE-SERRE
ST-GENEST-LACHAMP
ST-JEAN-ROURE
ST-JULIEN-D'INTRES
ST-JULIEN-DU-GUA
ST-MARTIAL
ST-MARTIN-DE-VALAMAS
ST-MICHEL-D'AURANCE
ST-PIERREVILLE
ST-PRIX

Les déchets compostables représentent encore 50 kg par habitant et par an dans nos conteneurs d'Ordures Ménagères Résiduelles. Ces déchets, composés majoritairement d'eau, sont à exclure du circuit de traitement actuel, dédié aux déchets plus polluants.

Avec la promulgation de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (dites AGEC), largement abordée par les médias, **l'année 2024 est placée sous le signe du tri à la source des biodéchets.**

Certains d'entre vous pratiquent déjà le compostage individuel. Avec la mise en place de 120 points de compostage collectif, le SICTOMSED vient compléter cette solution en fournissant les outils nécessaires au bon fonctionnement du tri des déchets alimentaires. Ces points seront opérationnels à partir de septembre 2024. Ce compostage *in situ* produira un compost de qualité qui sera mis à disposition des usagers détournant ainsi ce flux des transports routiers et du coûteux centre de traitement.

Retirer chaque jour seulement 137 grammes de déchets compostables par personne diminuera nos Ordures Ménagères Résiduelles de 548 tonnes

par an. Il ne s'agit pas d'une nouvelle contrainte mais bien d'une nécessité économique et environnementale.

Nos agents formés comme guides composteurs assureront l'entretien des points de compostage et vous apporteront les informations nécessaires.

Les composteurs collectifs sont financés par :

- l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet AURABIODEC à hauteur de 133 650 € pour la partie investissement et communication ;
- le Fonds Vert avec 87 901 € qui finance un chargé de mission sur 3 ans (guide composteur) ;
- le SICTOMSED qui complète ce financement pour 223 350 €.

Vous trouverez aussi en dernière page le nouveau périmètre du SICTOMSED avec 5 nouvelles communes de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, adhérentes depuis avril 2023.

Nous œuvrons pour l'avenir, pour préserver un meilleur environnement aux générations futures.

Il est urgent d'agir.

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS



QUE DIT
LA LOI ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les personnes produisant des biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source. Cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics.

Pour plus d'informations, se référer à l'article L. 541-21-1 du Code de l'environnement.

Pour les déchets alimentaires, le SICTOMSED a choisi la mise en place de composteurs collectifs.

LES BIODÉCHETS SONT COMPOSÉS DES DÉCHETS VERTS ET DES DÉCHETS ALIMENTAIRES (PRÉPARATIONS ET RESTES DE REPAS). ILS CONTIENNENT ENVIRON 80 % D'EAU.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Préparation et restes de repas.



DÉCHETS VERTS

Tontes de pelouse, taille de haie, branchage...



BIODÉCHETS

LES CHIFFRES DU SICTOMSED SUR UNE ANNÉE



548 TONNES

de déchets compostables se trouvent dans nos conteneurs d'Ordures Ménagères Résiduelles.



27 %

des Ordures Ménagères Résiduelles sont des déchets compostables.



50 kg

de déchets compostables par habitant et par an.

NOUS AVONS TOUT À Y GAGNER !

• DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

Trier et valoriser les biodéchets, c'est créer des emplois, développer des filières agricoles, renforcer la cohésion des territoires...

• OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS DE LA COLLECTIVITÉ

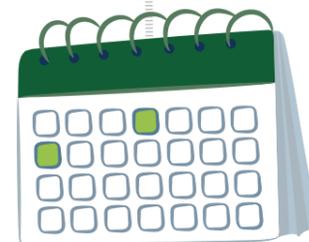
Diminuer notre tonnage d'Ordures Ménagères Résiduelles dont le coût de traitement ne fait qu'augmenter.

• APPORTER UNE RÉPONSE CONCRÈTE ET LOCALE

Détourner ces tonnages de déchets alimentaires des Ordures Ménagères Résiduelles limite le nombre de camion sur les routes.

	LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE SICTOMSED	AUTRES SOLUTIONS
DÉCHETS VERTS	 <p>Déchèterie</p>	<p>Composteurs individuels, paillage, broyeurs...</p> 
DÉCHETS ALIMENTAIRES	<p>- Composteurs individuels - 120 points équipés de composteurs collectifs</p>  <p>À partir de septembre 2024</p>	<p>Composteurs individuels, bokashis, poules...</p> 

Le SICTOMSED a lancé un marché pour l'achat des composteurs collectifs en décembre 2023. Après analyse des offres, la fondation OPTEO (ESAT) a été retenue. OPTEO conçoit, crée, anime et gère des établissements et des services qui accueillent et accompagnent des personnes en situation de handicap.



LE PLANNING À VENIR

- Réception des composteurs au SICTOMSED en août 2024.
- Lettre d'information de septembre 2024 pour tout savoir sur le compostage : implantation, savoir-faire (incluant un guide du compostage), dates des réunions d'information grand public sur site...
- Mise en place des composteurs de septembre à octobre 2024.
- Réunions d'information grand public à partir de septembre 2024.

Financé par

Sictomsed



PÉRIMÈTRE DU SICTOMSED

33 COMMUNES | 10 962 HABITANTS



Depuis le 1^{er} avril 2023, le SICTOMSED compte 5 nouvelles communes soit 1 221 habitants de plus (communes membres de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche).

Afin d'optimiser au mieux le tri sur ces 5 communes, le SICTOMSED a mis en place :

- 17 points d'apport volontaire, chacun pouvant accueillir les Ordures Ménagères Résiduelles, les multimatériaux et le verre ;
- 5 points pour la collecte des cartons ;
- 2 points pour la collecte du textile d'habillement, du linge de maison et des chaussures.

Les investissements réalisés pour les travaux et l'achat des conteneurs représentent 353 140 € TTC.

SICTOMSED

ZI La Palisse
1070 allée des Vergers
07160 Le Cheylard

04 75 29 34 38

www.sictomsed.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Pierre Cros
RÉDACTION Sictomsed
PHOTOS Sictomsed

GRAPHISME/IMPRESSION Impressions Modernes
07500 Guilhaumand-Granges - Imprim'Vert

DISTRIBUTION La Poste
N° ISSN 2610-5799 TIRAGE 6 500 exemplaires
Sur papier recyclé - Encres végétales